

Paradoxe

BERNARD CERQUIGLINI

L'ACCENT DU SOUVENIR



Les Éditions de Minuit

L'ACCENT
DU SOUVENIR

DU MÊME AUTEUR



LA PAROLE MÉDIÉVALE, 1981.
L'ACCENT DU SOUVENIR, 1995.
UNE LANGUE ORPHELINE, 2007.
L'INVENTION DE NITHARD, 2018.

Chez d'autres éditeurs

ROBERT DE BORON, LE ROMAN DU GRAAL (éd.), UGE, 1981.
ÉLOGE DE LA VARIANTE, Éditions du Seuil, 1989.
LA NAISSANCE DU FRANÇAIS, PUF, 1991.
LE ROMAN DE L'ORTHOGRAPHE, Hatier, 1996.
À TRAVERS LE JABBERWOCKY DE LEWIS CARROLL, Le Castor Astral, 1997.
LES LANGUES DE FRANCE (éd.), PUF, 2003.
LA GENÈSE DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE (XII^e-XVII^e siècles), Honoré Champion, 2004.
MERCİ PROFESSEUR !, Bayard, 2008.
PETITES CHRONIQUES DU FRANÇAIS COMME ON L'AIME, Larousse, 2012.
ENRICHISSEZ-VOUS : PARLEZ FRANCOPHONE !, Larousse, 2016.

BERNARD CERQUIGLINI

L'ACCENT DU SOUVENIR



LES ÉDITIONS DE MINUIT

INTRODUCTION

On se souvient de la cruelle guerre civile qui divisa la France, en janvier 1991. On n'a pas oublié l'ardeur du conflit, le ton dramatique de certaines proclamations ; on n'a pas oublié non plus l'aspect rituel de la controverse. Une fois encore, la bataille de l'orthographe réformée lançait, en France, un camp à l'assaut de l'autre. La pièce, si souvent donnée, fit apparaître les mêmes personnages, sinon les mêmes acteurs, une intrigue toute semblable, mais un argument plus mince : la conflagration orthographique, en 1991, se réduisit bien vite au combat pour ou contre l'accent circonflexe. On se rappelle enfin qu'après l'intervention des plus hautes autorités morales, le président de la République lui-même ne manqua pas d'être interrogé à ce sujet, au cours d'un entretien informel. Feignant d'être modérément au courant (ce qui, on en conviendra, est inconcevable sous la v^e République), affirmant s'en être peu mêlé (on sait le goût qu'il a montré pour les Lettres et la langue, ainsi que, selon une de ses remarques confidentielles, son « respect de la philologie »), le Président résuma son rôle en une boutade qu'il lança aux journalistes : « J'ai sauvé quelques accents » (*Le Monde*, 6 janvier 1991). Les Français comprirent qu'un certain nombre d'accents circonflexes venaient de bénéficier de la grâce présidentielle.

La plaisanterie est pleine d'enseignement ; confronté à une modernisation de la graphie qu'il accepte par désir de progrès, le président de la République, chef des armées, garant de la Constitution et de nos libertés, protège sous l'abri du sourire un détail mineur, mais qui est au cœur des choses ; il affirme, comme en s'excusant, une innocente tendresse, expression pudique d'une affection véritable pour la langue française. Sauvage quelques accents circonflexes, le Président montre qu'il est, là comme ailleurs, chargé de l'essentiel.

L'accent circonflexe symbolise l'orthographe du français et résume la science que l'on en a, l'intérêt qu'on lui porte ; il est

de façon générale le garant d'un amour sincère attaché à la langue française, et qualifie celui qui prend sa défense. Est-ce à dire que la foi proférée en la sainteté accentuelle s'accompagne d'une pratique régulière et opiniâtre ? Rien n'est moins sûr : le culte paraît se réduire toujours plus à sa proclamation.

Interrogeons les éditeurs qui reçoivent les manuscrits de nos meilleurs écrivains (et des plus farouches défenseurs du circonflexe), discutons avec les professionnels de la graphie réglée (correcteurs et enseignants), lisons les travaux des chercheurs qui ont dépouillé des corpus écrits fort variés (correspondance administrative, copies d'examen, notes de cours, etc.) : la tendance est très claire. L'accent circonflexe relève de la pratique écrite la plus soutenue, de cette « orthographe du dimanche », version officielle de la graphie courante. Celle-ci néglige le circonflexe, ou bien lui est fidèle parfois et vaguement ; dans le doute, elle marque la voyelle d'un trait équivoque (accent plat, point étiré), que le lecteur est chargé d'interpréter convenablement : indice minimal d'accentuation et de bonne volonté, hommage du vice graphique à la vertu ortho. L'emploi régulier et correct de l'accent circonflexe dans un texte publié traduit, la plupart du temps, l'intervention efficace d'un habile professionnel du toilettage et de la correction, ou d'un bon logiciel... L'usage réel des particuliers semble éloigné des discours tenus. On aime tendrement, on défend avec vigueur un accent circonflexe dont on délaisse l'usage ; la dévotion et la ferveur l'emportent sur l'ascèse.

Cet écart entre les représentations sociales et le réel est des plus courants, on ne s'en étonnera pas ; d'aucuns y verront l'effet d'une idéologie. Un éminent sociologue, professeur au Collège de France, nous remerciait avec humour, à l'époque des plus vives polémiques, d'avoir offert aux chercheurs blasés un critère inédit et fécond de conservatisme social. De l'amour du circonflexe il déduisait l'ensemble des conduites conservatrices, y compris, ajoutait-il, les pratiques sexuelles... Que la défense de l'accent circonflexe soit un indice de conservatisme, on peut en convenir ; l'intéressant est que cette fixation sur un modeste signe graphique est des plus paradoxales.

L'accent circonflexe, tout d'abord, est une relative nouveauté dans l'orthographe française : c'est en 1740 seulement, quand elle publia la troisième édition de son dictionnaire, que l'Académie française l'introduisit dans la graphie officielle.

Surtout, depuis les premières propositions de réforme, dans les années 1540, jusqu'en 1740, soit pendant deux siècles riches de polémiques et fertiles en projets, l'accent circonflexe fut avec constance le champion de l'innovation, du progrès, de la modernité. Il fut, avec une constance non moins égale, activement détesté, moqué et refusé par les tenants de l'orthographe traditionnelle, qui n'avaient d'yeux et d'amour que pour l's devant consonne. La dévotion se portait sur *blasme*, *hoste*, *tempeste* ; on écumait contre les tenants de *tempête*, *hôte*, *blâme*.

L'histoire de l'accent circonflexe est dès lors le récit d'une substitution. Le renversement des valeurs graphiques légitimes renouvelle le signe qui représente éminemment la graphie du français, et la rend désirable. Cette histoire est significative de ce qui fonde et anime notre orthographe. Le destin d'un accent méprisé, héraut longtemps malheureux de l'innovation, vainqueur tardif de la consonne monumentale du souvenir, pour devenir à son tour apôtre de la tradition et objet d'amour, nous donne une vue cavalière sur l'orthographe du français, ses représentations et ses enjeux.

Au centre de la question orthographique depuis le XVI^e siècle, et au cœur des débats successifs (où il va occuper les positions moderniste puis conservatrice) au carrefour de l'oral et de l'écrit, de l'usage et de la raison, de la mémoire et de l'oubli, l'accent circonflexe révèle l'ambiguïté de l'orthographe française, et en illustre la passion.

CHAPITRE I

UNE SINGULARITÉ FRANÇAISE

L'adoption relativement tardive (1740), après deux siècles de débats, d'un accent circonflexe destiné la plupart du temps à remplacer un *s* devant une consonne (*bête* pour *beste*) pose un problème et recèle une énigme.

Il n'est pas très difficile de résoudre le premier, en expliquant pourquoi cet accent eut tant de mal à supplanter l'*s*, et pourquoi il le supplanta finalement. On fait apparaître, ce faisant, les valeurs parfois contradictoires attachées au circonflexe ; on révèle les tendances profondes de l'orthographe française traditionnelle. Autre chose est de justifier le maintien si tardif, voire l'usage constant de cet *s*, avant même que le premier réformateur, vers 1550, propose de le remplacer par un accent. Pour les phonéticiens en effet le son [s] ainsi noté, et que l'on entendait par exemple dans le latin *bestia* et le très ancien français *beste*, a disparu de la prononciation autour de 1066. Les historiens de l'orthographe sont restés perplexes devant la longue conservation de cette graphie, que l'on utilisait encore sept siècles après qu'elle avait cessé de transcrire un son. Le fait leur paraît d'autant plus énigmatique que de l'avis général la graphie du Moyen Âge est fort simple et d'inspiration phonétique ; on aurait attendu qu'elle enregistrât au plus vite la disparition (l'« amuïssement », comme disent les phonéticiens) de cet [s], en le supprimant de l'écriture des mots ; cela aurait épargné à l'orthographe plusieurs siècles de consonne superflue, et aux historiens un problème épineux. Or l'ancien français écrit très régulièrement *beste* ce qu'il prononçait assurément sans [s], et cet emploi opiniâtre de l'*s* préconsonantique est devenu la norme pour longtemps. Il faut donc résoudre l'énigme de l'*s* graphique. Car c'est l'inclination très ancienne pour cette consonne qui explique au mieux la réticence tardive à sa réforme, ainsi que les tribulations de l'accent circonflexe.

Pour cela, un large détour est nécessaire, que le lecteur voudra bien pardonner. Alors que nous traitons d'une question de graphie, il convient de s'intéresser aux sons du français ; alors que nous racontons une querelle franco-française, il faut replacer le français au sein des langues romanes. Et faire apparaître sa singularité.

Des langues issues du latin, le français, langue romane d'oïl, est celle qui a subi la plus forte érosion phonique, les modifications phonétiques les plus profondes et les plus variées ; au point de faire douter, à l'oreille, de l'appartenance romane, et d'avoir égaré longtemps ceux qui cherchaient à établir son origine¹. Cette discontinuité d'avec le latin, langue de la culture et du savoir, s'offrit quotidiennement aux intellectuels, bilingues pendant des siècles ; nous proposons de la mettre en rapport avec leurs habitudes graphiques, et le type d'orthographe qu'ils ont privilégié pour le français. Le maintien de l's graphique participe d'une tendance générale, qui formule à l'écrit une allégeance néolatine que la parole a défaite, et fonde le caractère intrinsèquement étymologique de l'orthographe française.

Si l'on examine le phonétisme français, dans son histoire principalement, mais aussi dans le système de voyelles et de consonnes qui le réalise de nos jours, l'appartenance latine ne frappe pas ; ou du moins la langue d'oïl paraît moins proche du latin que ses sœurs romanes. Pensons à la langue italienne, à bien des égards l'idiome le plus proche du nôtre, et dont la fidélité romane est cependant éclatante : on s'amuse encore, en Italie, à fabriquer des énoncés lisibles aussi bien en latin que dans la langue de Dante. Pensons aux langues et dialectes du sud de la France, catalan et formes diverses de l'occitan, dont la continuité est profonde avec ce que l'on entend au-delà des Pyrénées ou des Alpes. Ces parlers jouent pour la francophonie méridionale un rôle de substrat, qui prend figure de solides fondations ; le français du Nord a soigneusement enfoui ses assises : l'« accent du Midi » signe une appartenance à la Romania, que la panure du nord de la Loire, nette et un peu sèche, semble refuser clairement.

1. Bernard Cerquiglini, *La Naissance du français*. Paris : PUF, p. 5-24.

L'influence germanique

De cela, la raison principale est claire. Elle ne fut cependant guère mise en avant par la linguistique française qui, montant en puissance à partir des années 1880, avait de multiples revanches à prendre sur sa consœur d'outre-Rhin. L'indéniable influence germanique sur la langue française gêna à l'évidence les grammairiens et les philologues, qui jetèrent les bases de l'histoire de la langue, après Sedan, et l'écrivirent de façon monumentale, pour l'essentiel avant Rethondes ; les faits ont néanmoins l'inconvénient d'être. La France et sa langue ne portent-elles pas un nom germanique ? La trace laissée dans l'idiome roman par les maîtres de la *Francia occidentalis*, la partie occidentale de l'empire franc devenue la *France*, est profonde, et une histoire de la langue ne saurait plus en faire l'économie. Elle vient renforcer une tendance à la particularisation, bien naturelle, qui se fit jour au sein de l'immense empire romain. Au moment de son éclatement (saint Jérôme, au début du ^v^e siècle, notait que la *latinitas* changeait tous les jours, *et regionibus et tempore*), mais aussi dès son expansion, et pour des raisons diverses (plus ou moins grand éloignement de Rome, origine des colons romains, qui ne venaient pas tous du centre de l'empire, réaction plus ou moins forte des substrats locaux, etc.). Notons que cette tendance au particularisme fut très forte dans le destin du latin parlé en Gaule, qu'elle fut relayée par les événements, donnant ainsi à la langue française une figure singulière. Qu'est-ce donc que cette langue romane septentrionale ?

Un latin, sinon spécifique, qui tendait du moins à se particulariser, se répandit en Gaule du Nord, à partir de l'ère chrétienne. Et cette particularisation ne put que s'accroître rapidement, sous l'effet des langues avec lesquelles ce latin, en Gaule septentrionale, et dans cette région seulement, fut en contact. Ce qui distingue le français des autres langues romanes est le contact avec le celtique d'abord, avec la langue germanique ensuite. Le substrat gaulois n'a pas laissé la plus grande influence ; celle-ci fut surtout lexicale, phonétique dans une mesure que l'on discute encore, mais néanmoins suffisamment forte, au cours des siècles de contact (le gaulois disparut à la fin du ^{iv}^e siècle, au plus tard), pour que l'on puisse qualifier de gallo-roman le latin parlé en Gaule. En

revanche, ce gallo-roman subit une pression très efficace (lexicale, syntaxique et surtout phonétique) du superstrat germanique, au nord de la Gaule, où l'effet des invasions, à partir du ^v^e siècle, fut politiquement durable. Suffisamment forte, cette fois-ci, pour que l'on puisse distinguer deux langues dans le gallo-roman : la proto-langue d'oïl au nord, la proto-langue d'oc au sud. Les raisons de cette influence décisive tiennent certes à la longue durée du contact ; de 486, arrivée des Francs, à 987. Hugues Capet est le premier roi franc à ne plus parler que la langue romane (un interprète est nécessaire quand on s'adresse à lui en langue germanique) ; son prestige de fondateur de la monarchie française tient également sans doute à des questions linguistiques. Toutefois, le contact avait été long, lui aussi, entre le celte et le latin, mais sans les mêmes effets ; les raisons déterminantes sont en fait sociales.

Pendant plusieurs siècles, la classe dirigeante est bilingue : au rebours des Romains, ce sont cette fois les envahisseurs séduits par la culture gallo-romaine, les derniers feux antiques dont elle brille, l'appel à la modernité que constitue le christianisme, qui adoptent la langue des envahis. Les seigneurs francs se mettent donc à apprendre, puis à parler l'idiome de leurs vassaux ; mais, l'apprenant par la pratique, ils la parlent mal, et la déforment. Ce point est crucial ; il permet seul d'expliquer la forte influence germanique sur le gallo-roman, lequel a pourtant résisté de fait, et survécu à l'invasion des Francs. L'influence germanique n'est pas due seulement à la longue durée de la mise en présence des idiomes. Les langues en contact ne se mêlent pas selon une chimie simple d'émulsions langagières formant, par le simple brassage des peuples, la pâte phonique et lexicale d'un nouveau langage. Prises dans la trame des valeurs, pratiques et représentations sociales, elles ne modifient leur système que selon les lignes de force, et de perte, des champs sociaux. La tension est nécessaire (cette chimie requiert l'action catalytique) entre des langues qui, parlées pourtant par des milliers de sujets bilingues, pourraient rester globalement étrangères l'une à l'autre. À partir du ^v^e siècle, en Gaule, l'enjeu social des idiomes prend une disposition des plus originales, figure exemplaire de ce qu'est, dans son fond, l'« influence » linguistique. Les envahisseurs adoptent certes la langue des envahis, comme idiome second puis premier, mais, grâce à leur position sociale, ils imposent

leur parlure. Ce n'est pas le gallo-roman des Gallo-Romains qui s'imprègne d'éléments germaniques ; c'est le gallo-roman des seigneurs germaniques, donné à entendre et valorisé par eux, qui devient la norme, et chasse l'autre. Les déformations opérées par les Francs acquièrent un prestige social : elles émanent de la classe dirigeante, elles en sont la marque, voire la distinction. De ce bilinguisme socialement orienté procède par suite un gallo-roman nettement transformé par les Francs. Le français, si l'on ose dire, est du *francé*.

L'empreinte germanique dans le phonétisme français, entre les V^e et X^e siècles, tient à l'imposition d'un fort accent d'intensité. Certes, en latin classique déjà, une des voyelles du mot se distinguait ; elle recevait toutefois une note plus haute, et c'était un accent mélodique qui frappait la voyelle distinguée, donnant au mot sa « couleur » particulière, son âme (« *velut anima vocis* », selon les termes du grammairien Diomède). Il est vrai également que cet accent musical s'accompagna sous l'empire, dans le latin parlé où s'originent nos langues romanes, d'un effort expiratoire qui finit par prévaloir : « *Accentus in ea syllaba est, quae plus sonat* », note le grammairien Servius vers 400. Et c'est bien par l'intensité que se distingue, dans chaque mot des langues romanes, la voyelle héritière, en même place, de l'accentuée latine. Mais cette intensité phonatoire est faible au regard de ce qui se prononça en Gaule du Nord, à partir du V^e siècle, le fort accent propre aux langues germaniques venant se surimposer à l'accentuation du latin parlé devenu gallo-roman. De ce clair exemple de prononciation allogène, valorisée et devenue norme, les effets sont importants.

Sur les voyelles accentuées, tout d'abord, prononcées dès lors avec une plus grande force : dans une telle position, une voyelle sur-accentuée, à condition qu'elle soit en syllabe ouverte², a tendance à se diphtonguer (scission). Certes, l'accent d'intensité du latin parlé a pu diphtonguer les voyelles toniques libres de la série ouverte ([ɛ], [o]), plus fragiles ; mais

2. Dans une syllabe ouverte, la voyelle (dite « libre ») est suivie de la coupe syllabique (exemple, en latin, *ma-rem, pa-trem*). Dans une syllabe fermée, la voyelle (dite « entravée ») est séparée de la coupe syllabique par une consonne (latin *par-tem, pas-ta*).

seule la Gaule du Nord voit la diphtongaison de la série fermée ([e], [o])³ :

[e]	latin	t <u>e</u> la	cr <u>e</u> dit	vi <u>d</u> et
	italien	t <u>e</u> la	cr <u>e</u> de	ve <u>d</u> e
	occitan	t <u>e</u> la	cr <u>e</u>	ve
	français	<i>to<u>i</u>le</i>	<i>cro<u>i</u>t</i>	<i>vo<u>i</u>t</i>
[o]	latin	so <u>l</u> um	gu <u>l</u> a	vo <u>t</u> um
	italien	so <u>l</u> o	go <u>l</u> a	vo <u>t</u> o
	occitan	so <u>l</u>	go <u>l</u> a	vo <u>t</u>
	français	<i>se<u>u</u>l</i>	<i>gue<u>u</u>le</i>	<i>ve<u>u</u></i>

Le nord de la Gaule est seul également à modifier la voyelle *a*. Si l'on ajoute que, d'un autre côté, le latin parlé en Gaule septentrionale a modifié (palatalisation) le *c* initial suivi de *a*, on voit que la familiarité des langues romanes avec leur étymon latin est, dans le cas du *a* tonique libre, des plus réduites pour le français :

[a]	latin	pr <u>a</u> tum	can <u>t</u> are	cap <u>r</u> a
	italien	pr <u>a</u> to	can <u>t</u> are	cap <u>r</u> a
	espagnol	pr <u>a</u> do	can <u>t</u> ar	cab <u>r</u> a
	occitan	pr <u>a</u> t	can <u>t</u> ar	cab <u>r</u> a
	français	<i>pr<u>e</u></i>	<i>chan<u>t</u>er</i>	<i>ch<u>è</u>vre</i>

Le mot *chèvre* est fort distinct des *cabra* et *capra* roman et latin ; en cela il n'est pas exceptionnel.

L'effet de l'accent germanique intense est également sensible sur les voyelles inaccentuées, mais négativement : elles perdent par contraste toute couleur, deviennent inaudibles, s'effacent. Le français est sans pitié pour les voyelles atones.

Celles-ci se rencontrent principalement à la finale. Certes, quelques langues romanes présentent des chutes de voyelles finales latines (on a vu plus haut l'occitan *prat* et l'espagnol *cantar*) ; mais cette disparition concerne en français *toutes* les voyelles latines finales, dont l'amuïssement est systématique.

3. Nous soulignons la voyelle accentuée.

En particulier, la voyelle finale *a* se maintient dans l'ensemble des langues romanes ; elle s'affaiblit en *e* sourd dans le gallo-roman du nord, se labialise au Moyen Âge, pour disparaître au début du XVII^e siècle (elle est maintenue sous forme de *e* final, dans notre graphie). À l'exception des entourages phonétiques qui nécessitent une voyelle d'appui, et mis à part le cas d'emphase, le français oral d'aujourd'hui ne prononce plus rien rappelant, à la finale du mot, le latin. À l'écrit, c'est un *e* qui le rappelle, indirectement. On a vu :

latin	tela	
italien	tela	
occitan	tela	
français	toile	[twa]

Ceci distingue le français de l'ensemble des langues romanes, pour lesquelles comme en latin la marque du féminin est *a*. Féminiser en français contemporain les noms de métier, comme l'ont fait légitimement les Québécois, les Genevois et les Belges, c'est, quelles que soient les autres opérations (prononciation de la consonne finale, adjonction d'un suffixe, etc.), toujours ajouter un *e* à la finale (un script, une scripte ; un plombier, une plombière). Pour les langues romanes, c'est adjoindre un *a*.

Les voyelles atones se rencontrent également dans le mot : devant l'accent (prétonique) ou juste après (posttonique) ; toutes deux ont vocation à disparaître. Des mots latins plurisyllabiques ne restent plus en français que l'initiale (légèrement accentuée) et la tonique : prétonique, posttonique et finale n'ont pas laissé de trace. Par exemple :

	initiale	prétonique	tonique	posttonique	finale
latin	dor	mi	<u>to</u>	ri	um
italien					
espagnol }	dor	mi	<u>to</u>	ri	o
portugais					
français	dor		<u>toir</u>		

On voit la véritable érosion phonique qu'a subie le gallo-roman du nord. Les prétoniques, en syllabe ouverte, tombent toutes (*bonitatem* > *bonté*). Il en est de même, et de manière plus massive encore, pour les posttoniques ; si la chute n'est pas inconnue des langues romanes (italien, espagnol *caldo* pour *calidum*), elle est, en Gaule du Nord, systématique, et constitue une des particularités phoniques du français :

latin	<u>tab</u> ula	italien	<u>tav</u> ola	français	<i>tab</i> le
latin	d <u>eb</u> ita	italien	d <u>eb</u> ito	français	<i>dette</i>
latin	Rh <u>od</u> anum	italien	R <u>od</u> ano	français	<i>Rhône</i>

Des phénomènes phonétiques propres au français sont mis en œuvre à la suite de la catastrophe initiale qu'est la perte de la posttonique ; le mot gallo-roman s'abrège, se transforme, se détache de son origine. Pour un clerc toscan du Moyen Âge, bien ignorant de la génétique des langues mais vivant en situation de diglossie (usant du latin pour sa profession, de son dialecte dans la vie courante), il ne fait aucun doute que *dormitorio* est *dormitorium*, que *principe* est *principem*, que *chierico* est *clericus*. Cette perception d'une identité naturelle est moins évidente pour un intellectuel parisien, énonçant tour à tour les termes latins et français. Qu'il prononçât le latin « à la française » en l'occurrence ne change rien ; cette communauté paradoxale des deux langues, par réduction (l'ancêtre ramenée à l'héritière), et que la réforme érasmiennne mettra quelque peu à mal, n'est pas évocable ici. Il ne s'agit pas en effet de franciser des sons latins, par une familiarité diglossique : les sons en question tout simplement font défaut.

Quand s'achève le bilinguisme gallo-roman/francique, que naît proprement le français et que la question de son écriture se pose, soit autour du X^e siècle, ce qui distingue, pour des pans entiers de son lexique, cette langue du latin, ainsi que des autres langues romanes, c'est le sentiment d'une perte. À partir du XV^e siècle, les termes calqués sur le latin (vocabulaire savant) ou empruntés à l'italien vont introduire dans le français des formes néolatines, transparentes à l'étymon latin : *tabulaire*, *débiteur*, *rhodanien*, etc. ; mais jusqu'à la Renaissance le français est une langue grêle.

Et monotone, jusqu'à nos jours. L'accent, dont l'action est renforcée par l'influence germanique, a entraîné la chute des

voyelles finales et des posttoniques, le cas échéant ; ce faisant, en érodant les morphèmes gallo-romans à partir de la fin, il a poussé la syllabe tonique vers cette finale. En d'autres termes, un mot des français ancien et moderne est toujours accentué sur sa dernière voyelle prononcée⁴. Tous les mots du français sont donc, comme disent les phonéticiens, des oxytons (accentués sur la finale) ; aucun mot latin ne l'était. Et l'on imagine comment se sont comportées, en ce domaine, les autres langues romanes : fidélité parfaite à l'accentuation latine pour les langues de l'Est (proparoxytoniques), fidélité essentielle des langues de l'Ouest (paroxytoniques, car admettant quelques amuïssements de posttoniques atones). À cet égard, la France est bien coupée en deux : seuls les langues et dialectes du Sud (catalan, occitan) possèdent des mots paroxytons et proparoxytons.

L'oxytonisme du français s'est étendu, entre le XIV^e et le XVI^e siècles, au groupe de mots, qui est la véritable unité rythmique de cette langue : c'est la finale du groupe qui reçoit l'accent. Si *una vecchia donna*, *una vieja mujer* se prononcent, comme en latin, avec deux accents (sur l'adjectif et sur le substantif), *une vieille femme* n'est accentué que sur le nom.

À s'en tenir au rythme de la phrase, à l'architecture phonique des vocables, à leur accentuation, ce qui constitue après tout la perception première d'une langue, on voit que le français a rompu la sorte de familiarité que les langues romanes ont conservée avec le latin. Ceci est particulièrement sensible à l'époque médiévale, entre les X^e et XIV^e siècles, où la langue, constituée dans ses grands traits, devait tout à l'évolution linguistique, et peu encore à l'emprunt savant conscient ; c'est l'époque également où pour la première fois on s'essaya à donner une représentation écrite, par l'alphabet latin, de cette langue et de ses sons. L'érosion phonique massive du gallo-roman, sa mise au pas accentuelle ont été dues au renforcement germanique de l'accent d'intensité. D'autres phénomènes, moins nettement assignables à quelque événement externe, ont contribué à spécifier la langue française ; ils sont tous également romanifuges⁵.

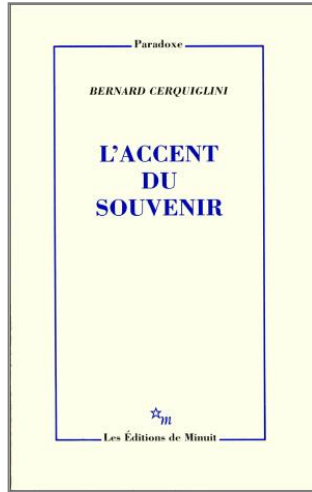
4. L'*e* sourd final, normalement prononcé en ancien français, conservé dans certaines conditions en français moderne, est inaccentuable.

5. De façon générale, le fort traitement phonétique qu'a subi la langue française, et dont elle résulte, a pour effet de multiplier les homonymes.

TABLE DES MATIÈRES

<u>INTRODUCTION</u>	<u>7</u>
<u>Chapitre I : UNE SINGULARITÉ FRANÇAISE</u>	<u>11</u>
<u>Chapitre II : DES LETTRES POUR DES SONS ?</u>	<u>37</u>
<u>Chapitre III : LA MODERNITÉ CIRCONFLEXE</u>	<u>73</u>
<u>Chapitre IV : CIRCONFLEXE, OÙ EST TA VICTOIRE ?</u>	<u>123</u>
<u>CONCLUSION</u>	<u>157</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>163</u>

N° D'IMPRIMEUR : 1801363



Cette édition électronique du livre
L'Accent du souvenir de Bernard Cerquiglini
a été réalisée le 13 juillet 2018
par les Éditions de Minuit
à partir de l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782707315366).
© 2018 by LES ÉDITIONS DE MINUIT
pour la présente édition électronique.

www.leseditionsdeminuit.fr
ISBN : 9782707338891